



Appel à candidatures

Commissariat et production d'exposition — L'eau

La Filature invite un·e commissaire, seul·e ou en duo, à concevoir et à produire une exposition autour de l'eau, **du 15 mai au 20 juillet 2027**.

Date limite de candidature : lundi 9 novembre 2026 avant minuit

La Filature

La Filature est un lieu d'art contemporain installé à Varennes-sous-Dun, dans le Charolais-Brionnais : une filature de laine (1889-2022) bâtie sur un moulin de la Renaissance, que l'eau a fait tourner pendant trois siècles.

L'association qui l'anime depuis 2023 fait le pari de l'art contemporain à la campagne, au cœur d'un patrimoine industriel. Chemin faisant, au fil de 11 expositions, elle a exploré des formes variées, notamment le panorama de cinquante artistes de la région avec « Opus 50 » (2023), la photographie avec « Improbable certitudes » (2024), la monographie avec Frédéric Diart (2025). En 2026, deux directions se sont affirmées : la création textile contemporaine, avec « Habiter les étoiles de Bethléem » de Delphine Dénéreaz, et des expositions qui posent une question plutôt qu'un thème, comme « Quand l'art oublie son nom », sur l'art et la folie.

Cette exposition sur l'eau ouvre un nouveau cycle consacré aux grands enjeux de notre temps.

À découvrir : filature-artcontemporain.fr · Instagram : [@la.filature71](https://www.instagram.com/la.filature71)

Le lieu

- 800 m² d'exposition répartis en six espaces, dont un de 350 m²
- Une lumière naturelle abondante grâce à de nombreuses verrières orientées au nord
- Un jardin de 3 000 m² en bordure de rivière
- Le bief et la retenue d'eau du moulin sont toujours là
- Le projet peut occuper tout ou partie des espaces
- Plans et fiche technique envoyés sur demande
- Les œuvres présentées à l'intérieur sont assurées ; des pièces peuvent être installées dehors, mais ne sont pas assurées, et devront résister aux intempéries

L'exposition

L'eau manque, déborde, se dispute, se partage. Elle ne cesse pourtant de nous émerveiller. Matière, image, mémoire du lieu, force de travail, invention, utopie : autant d'entrées qui gagnent à se croiser. Nous attendons un regard personnel plutôt qu'une illustration.

Le nombre d'artistes ou de collectifs est libre, à ajuster au projet et au budget. L'exposition peut réunir arts visuels et design, œuvres existantes et pièces créées pour le lieu. La présence de créateurs et créatrices de Bourgogne-Franche-Comté, en dialogue avec des artistes d'autres horizons, sera appréciée. Un lien avec l'histoire du moulin et de la filature sera le bienvenu, sans être obligatoire.

Qui peut candidater

L'appel est ouvert aux commissaires émergent·es comme confirmé·es, ayant déjà produit au moins une exposition.

Les candidatures en duo sont bienvenues : par exemple un·e commissaire associé·e à une personne intéressée par un autre champ, ou formée dans un autre champ (hydrologie, géographie, anthropologie...), sans que ce soit obligatoire.

Le ou la commissaire doit pouvoir émettre une facture, quel que soit son statut.

La mission : commissariat et production

Le ou la commissaire conçoit l'exposition et la mène jusqu'au bout :

1. Le choix des artistes et des œuvres
2. La production : conventions de prêt et contrats des artistes, transports, assurances, devis
3. Le suivi du budget de l'exposition, avec la trésorière de l'association
4. Le plan d'accrochage et la conduite du montage et du décrochage, avec l'équipe bénévole
5. Un texte de présentation, les textes de salle et les informations pour la communication
6. Une rencontre publique pendant l'exposition

Le travail se fait en grande partie à distance, avec un point régulier avec le bureau. La présence sur place est requise au démarrage (un ou deux jours en janvier), pendant le montage (du 3 au 14 mai), au vernissage, samedi 15 mai et le lendemain (dimanche 16 mai) et au décrochage (du 21 au 24 juillet).

Ce que La Filature propose

- Le logement à la résidence d'artistes pendant les périodes sur place,
- Un forfait repas de 250 € pour 20 jours sur place et par personne,
- L'aide de l'équipe bénévole au montage et au décrochage,
- Un·e stagiaire pour assurer la médiation et l'animation des réseaux sociaux
- Un·e interlocuteur·rice unique au bureau, relais sur place pour les clés, les livraisons et l'accueil des transporteurs,
- La diffusion de la communication et l'accueil du public pendant l'exposition

Rémunération et budget

Les honoraires sont distincts du budget de l'exposition, que le ou la commissaire gère en lien avec le bureau.

	Commissaire seul·e	Duo
Honoraires (commissariat et production)	3 500 €	4 000 €
Budget de l'exposition : rémunération des artistes, aide à la production, transports, assurance, aménagement, impression des supports de communication	8000 €	8000 €
Déplacements sur justificatif	Plafond 500 €	Plafond 750 €
Repas pendant les périodes pour 20 jours sur place	Forfait de 250 €	Forfait de 500 €
Hébergement pendant les périodes sur place	Résidence de La Filature	Résidence, pour les deux

Pour candidater

Première étape. Un seul PDF, envoyé à info@filature-artcontemporain.fr avec pour objet « Candidature commissariat eau », comprenant :

- Le CV de chaque membre, avec les expositions déjà produites (visuels et liens bienvenus)
- Une note d'intention de 2 pages maximum, qui réponde notamment à trois questions :
- Quelle question votre exposition pose-t-elle à l'eau, et comment les entrées s'y croisent-elles ?
- En quoi votre projet ne pourrait-il se faire qu'ici ?
- Quelles sont les deux ou trois œuvres qui le portent, et pourquoi ?

Seconde étape. Trois dossiers seront retenus. Les candidat·e·s sélectionné·e·s viendront pour une visite du lieu et un entretien avec le comité de sélection. Ils remettront ensuite un projet précisé : 2 à 3 pages, avec la liste des artistes pressentis et un budget prévisionnel.

Les deux finalistes non retenus reçoivent une indemnité de 150 € (par candidature, y compris pour un duo), qui couvre ce travail et le déplacement.

Le choix se fera sur la force du regard porté sur l'eau, le dialogue avec le lieu, la faisabilité dans le budget et l'attention aux publics. Un duo n'est pas favorisé par rapport à une candidature individuelle. Le comité de sélection réunit :

- Odile Plassard, historienne de l'art, commissaire d'exposition, ancienne directrice de l'ELAC, ancienne enseignante à l'ESACM,
- ainsi que deux membres du bureau de La Filature.